

Les erreurs de Tri les + fréquentes

Les bons gestes du Tri à adopter

Boîtes d'oeufs en plastique

Papiers, magazines et journaux (colonne bleue)

Barquettes et objets de polystyrène

Emballages souillés et sales

Cartons (déchetterie)

Cartons Papiers

Barquettes

Emballages souillés

vaisselle jetable, verres en plastique

Pots de crème, de yahourt, fromage blanc etc.

Sacs d'emballage fins

Paquets fins

Verres

Autres objets de verre

Contenants en verre (colonne verte)

Plastiques

Aucun objet en plastique ne doit être déposé dans les containers jaunes, à part les bouteilles et récipients cités à droite...

Les contenants de produits dangereux présentant de symbole "Tête de mort" doivent être déposés avec les déchets résiduels (produits piscine ayant contenu du Chlore etc.)

Petits cartons d'emballage

Boîtes d'oeuf en carton

Bricks de lait

Emballages en carton (si NON souillés)

Bricks de soupe, jus d'orange etc.

Bricks de crème, béchamel etc.

Cartonnettes

Métaux

Boîtes de conserve

Aérosols

Boîtes à thé, de biscuits..

Barquettes d'aluminium

Canettes

Bouteilles de sirop

Les PET (polyéthylène téréphtalate) généralement transparents

Les blisters

Plastiques

On ne recycle que les bouteilles et flacons en plastique!

Les contenants de produits spéciaux peuvent être déposés dans les containers jaunes à condition de ne pas avoir le symbole "Tête de mort".

Les PEHD (Polyéthylènes Haute Densité) généralement opaques



Les contenants de produits dangereux présentant de symbole "Tête de mort" doivent être déposés avec les déchets résiduels (produits piscine ayant contenu du Chlore etc.)

